

5 / Un choc inflationniste qui percute différemment les ménages¹

Pierre Madec et Raul Sampognaro

Entre septembre 2021 et décembre 2023, l'indice de prix à la consommation harmonisé (IPCH) a augmenté de 12,8 % en France. La sortie de la crise Covid a ainsi marqué le retour d'une forte inflation, dépassant les 7 % en glissement annuel au sommet des tensions en février 2023, soit un niveau inobservé depuis plus de quatre décennies. Sur l'ensemble de la période, la montée des prix est particulièrement forte pour les composantes énergétiques (+ 29 %) et alimentaire (+ 20 %), mais ceci ne doit pas masquer la forte progression des composantes du sous-jacent (+ 8 % pour les services et les biens industriels non énergétiques) (voir chapitre précédent).

Ce chapitre analyse l'impact de ce choc historique sur le niveau de vie des ménages selon leurs caractéristiques socio-démographiques. Pour cela, nous examinons dans une première partie l'hétérogénéité directe portant sur l'évolution des prix du panier de consommation pour les différents types de ménages. Ensuite, une fois détaillées les évolutions simulées du revenu disponible des ménages au cours des deux dernières années, nous joignons ces analyses à celles réalisées sur les dynamiques de prix afin d'obtenir une première estimation des évolutions de pouvoir d'achat selon les caractéristiques des ménages au cours de la période 2021-2023.

1 Ce chapitre repose sur les analyses de Jullien de Pommerol *et al.* [2024].

L'âge, le lieu de résidence et la position sur l'échelle des niveaux de vie influencent l'ampleur du choc inflationniste

Selon nos calculs, le choc est différencié parmi les ménages. Si l'inflation au niveau macroéconomique s'établit à 12,8 % entre septembre 2021 et décembre 2023, le panier de consommation se serait renchéri de moins de 10,7 % pour 10 % des ménages. Mais ce renchérissement serait supérieur à 13,9 % pour les 10 % de ménages les plus exposés au choc.

Si l'hétérogénéité du choc inflationniste semble moins forte qu'en 2022 [Jullien de Pommerol *et al.*, 2024] lorsque l'essentiel du choc portait sur les prix énergétiques, certains traits socio-démographiques semblent être liés avec une exposition différentielle à l'inflation. D'une part, les ménages ayant un niveau de vie inférieur à la médiane font face à une inflation plus forte du fait de leur exposition aux biens alimentaires et énergétiques. D'autre part, le gradient par âge identifié par les études réalisées sur les années 2021-2022 est confirmé sur l'ensemble de la période, comme l'atteste la forte inflation subie par les ménages dont la personne de référence est à la retraite.

Enfin, le choc reste plus marqué en zone rurale qu'en milieu urbain et l'inflation subie est plus forte pour les ménages pleinement propriétaires de leur logement (ayant déjà remboursé leur emprunt immobilier). Il faut noter que les locataires subissent facialement moins d'inflation puisqu'une partie de leurs dépenses est consacrée aux loyers qui ont été sous-indexés pendant la période. Cette moindre inflation s'applique à un poste de dépenses qui ne concerne pas les ménages propriétaires. Pour éviter cet effet mécanique nous avons évalué l'inflation hors loyers par dixième de niveau de vie et nous constatons que, sur ce champ restreint, le gradient du choc inflationniste par niveau de vie est encore plus marqué.

Analyse des évolutions des niveaux de vie par strate entre 2021 et 2023 : une première tentative d'estimation

Malgré l'augmentation historique du niveau des prix, le pouvoir d'achat moyen des ménages par unité de consommation (UC) n'a pas baissé entre 2021 et 2023, du fait de la dynamique des revenus. Dès lors, outre les impacts différenciés de l'évolution des prix selon les caractéristiques des ménages, il semble

essentiel de produire une analyse sur l'évolution différenciée des revenus au cours de la période. Si la plupart de analyses portant sur la distribution des revenus ne peuvent être réalisées qu'à partir des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux dont le dernier millésime disponible est aujourd'hui celui de l'année 2021, nous proposons ici une analyse sur l'ensemble de la période 2021-2023. Pour ce faire, nous mobilisons à la fois des données microéconomiques (modèle de micro-simulation Ines, enquête Acemo...) et des données macroéconomiques disponibles issues de la comptabilité nationale.

Nous estimons que les 10 % de ménages les plus modestes ont vu leur revenu disponible nominal augmenter de 6,2 %, en moyenne annuelle au cours des deux dernières années, principalement soutenu par l'augmentation des prestations sociales (2,6 points) et celle des revenus salariaux et d'indépendants (1,5 point). Dans le reste de la distribution de niveau de vie, les gains en revenu disponible apparaissent croissants avec le niveau de vie, notamment du fait d'une contribution plus forte des revenus du travail. Plusieurs facteurs sont à même d'expliquer ces dynamiques. D'abord, la part des actifs en emploi et donc des revenus issus du travail a tendance à augmenter dans l'échelle des niveaux de vie. Il est également possible que l'amélioration de la situation de l'emploi observée au cours de la période ait plus bénéficié à certains dixièmes de niveau de vie. Enfin, si les ouvriers et les employés ont en moyenne connu les évolutions de salaire mensuel de base les plus favorables, de fortes hétérogénéités sectorielles ont été observées dans les dynamiques salariales au cours de la période [Garcia, 2023]. Associés à la montée en charge de la prime de partage de la valeur (dite « prime Macron »), ces facteurs sont à même d'expliquer le fait que les ménages les plus aisés aient le plus bénéficié de l'augmentation des revenus salariaux et des indépendants.

Au-delà de ces dynamiques salariales favorables, les ménages les plus aisés, et notamment ceux du dernier dixième de niveau de vie, ont également vu leur revenu disponible largement soutenu par la forte croissance des revenus du patrimoine. Pour les ménages appartenant aux neuf premiers dixièmes de niveau de vie, ces revenus, financiers ou fonciers, ont permis d'accroître le revenu disponible des ménages de l'ordre de 1 à 2 points de pourcentage, contre 3,3 points pour les 10 % de ménages les plus aisés. Au total, ce sont les ménages du haut de la distribution qui ont semble-t-il connu les évolutions de revenu disponible les

plus importantes au cours des deux dernières années (0,7 point de plus que le premier dixième de niveau de vie).

Pouvoir d'achat : des divergences importantes selon les caractéristiques des ménages

À partir des dynamiques de prix et de revenus estimées ci-dessus, nous pouvons évaluer l'évolution du pouvoir d'achat selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages. Du fait d'une exposition aux hausses de prix relativement homogène entre les dixièmes de niveaux de vie (voir *supra*), ce sont les différences dans les dynamiques de revenu qui déterminent l'évolution du pouvoir d'achat par dixième.

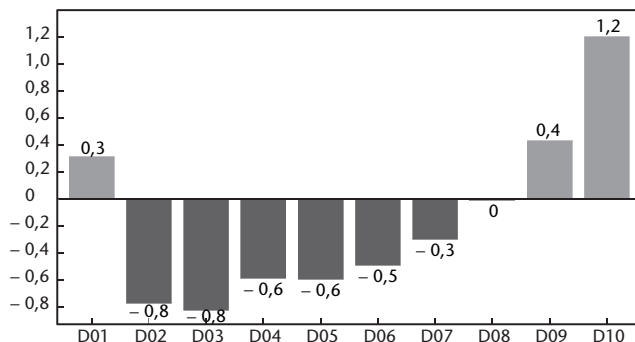
En moyenne, les ménages appartenant aux 10 % les plus modestes ont, sur la période, connu un accroissement de leur revenu légèrement supérieur en pourcentage à l'augmentation du prix de leur panier de consommation (+ 0,3 %) (graphique 1). Les ménages appartenant aux déciles 2 à 7 (60 % des ménages) ont quant à eux connu, en moyenne, des baisses de pouvoir d'achat. Enfin, nous estimons que, du fait de revenus dynamiques, les ménages appartenant aux 20 % les plus aisés ont enregistré sur la période des gains moyens de pouvoir d'achat allant de 0,4 % pour le neuvième dixième de niveau de vie à 1,2 % pour les 10 % de ménages les plus aisés.

Ces résultats par dixième de niveau de vie ne mettent en lumière qu'une partie des hétérogénéités estimées d'évolution du pouvoir d'achat des ménages. Au sein des dixièmes de niveau de vie, de fortes hétérogénéités de pouvoir d'achat existent à la fois entre unités urbaines mais surtout entre les statuts vis-à-vis de l'emploi. En particulier, le dynamisme de l'emploi et des salaires a permis de largement soutenir le pouvoir d'achat des ménages en zone rurale. *A contrario*, pour les ménages retraités vivant en zone rurale, les pertes de pouvoir d'achat sont souvent supérieures à celles des petites unités urbaines.

Du fait du mode d'indexation des pensions de retraite revalorisées avec retard sur l'inflation (au 1^{er} janvier de l'année suivante), les seuls retraités enregistrant des gains de pouvoir d'achat sont ceux appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés, mieux lotis en patrimoine. L'intégration de la revalorisation des pensions de retraite de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 devrait contribuer à accroître de 2 à 3 points le pouvoir d'achat des ménages retraités. Au-delà

Graphique 1. Évolution estimée du pouvoir d'achat par dixième entre 2021 et 2023

En %



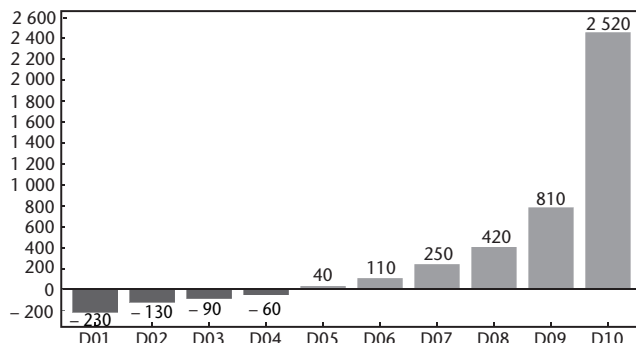
Lecture : entre 2021 et 2023, à panier de biens de consommation de 2021 inchangé, nous estimons que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés (D10) s'est accru de 1,2 % en moyenne chaque année. *Champ* : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actualisée 2022) ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2022 ; CASD ; calculs des auteurs.

de l'approche en « pouvoir d'achat du revenu », nous pouvons estimer l'écart, en euros, entre l'évolution du revenu disponible des ménages et le renchérissement du panier de consommation par dixième de niveau de vie entre 2021 et 2023. Cette méthode permet d'estimer le « surplus » de dépenses en consommation des ménages qui nécessiterait de garder le même panier de consommation qu'en 2021. Le graphique 2 présente les résultats par dixième de niveau de vie. Alors que nous estimons que le revenu disponible des 10 % de ménages les plus modestes a augmenté plus rapidement entre 2021 et 2023 que le prix de leur panier de biens, il apparaît que ces ménages ont tout de même subi une baisse de leur « reste pour vivre en euros » de l'ordre 460 euros par UC. L'apparente contraction entre ces résultats et ceux mis en évidence précédemment n'en est en réalité pas une. Les ménages du premier dixième de niveau de vie affichant en

Graphique 2. Écart estimé entre l'évolution du revenu disponible des ménages et le renchérissement du panier de consommation par dixième de niveau de vie entre 2021 et 2023

En euros par unité de consommation, en moyenne annuelle



Lecture : entre 2021 et 2023, à panier de biens de consommation de 2021 inchangé, nous estimons que le prix du panier de biens consommés par le premier dixième s'est accru plus rapidement que leur revenu (230 euros par unité consommation).
Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actualisée 2022) ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2022 ; CASD ; calculs des auteurs.

moyenne un taux d'épargne négatif, le gain de pouvoir d'achat estimé a en réalité comme contrepartie une moindre dégradation de leur situation financière.

Pour les autres catégories de ménages, les résultats sont plus simples à appréhender. Les ménages de la première moitié de la distribution ont, en moyenne et en euros par UC, vu leur revenu disponible s'accroître moins vite que le prix de leur panier de consommation de 2021. Pour les ménages aux niveaux de vie supérieurs et au taux d'épargne plus élevé, nous estimons des gains nets de pouvoir d'achat (les gains sont même très importants pour les ménages appartenant aux 10 % les plus aisés). Ainsi, les ménages du cinquième dixième jusqu'au huitième dixième peuvent toujours avoir accès au panier de biens de 2021 sans ponctionner leur stock d'épargne. Toutefois, ils

sont contraints de réduire le flux de nouvelle épargne. Au cours de la période, il est possible que la valeur de leur patrimoine se soit érodée. Afin d'avoir une vision globale des dynamiques de revenu et de patrimoine, il serait nécessaire d'appréhender aussi ces dynamiques patrimoniales au niveau microéconomique.

Repères bibliographiques

GARCIA K. [2023], « Évolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats définitifs du troisième trimestre 2023 », *Dares Indicateurs*, n° 68, décembre.

JULLIEN DE POMMEROL O., MADEC P., PLANE M. et SAMPOGNARO R. [2024], « De la crise Covid au choc inflationniste : une analyse macro/micro du pouvoir d'achat en France », *OFCE Policy Brief*, n° 124.

MADEC P., PLANE M. et SAMPOGNARO R. [2023], « Une analyse des mesures budgétaires et du pouvoir d'achat en France en 2022 et 2023 », *OFCE Policy Brief*, n° 112.